

**Procès-verbal de la réunion du C.R.T., secteur des jeunes  
de la Commission scolaire du Pays-des-Bleuets tenue le 4 février 2010 à 13 h 30  
au centre administratif de Dolbeau-Mistassini  
sous la présidence de François Jeanrie**

---

**1. PRÉSENCES**

François Jeanrie, Annie Tremblay, Larry Besson, Pierre Côté, Suzy Boivin, Guy Laflamme, France Lapierre et Mario Simard.

**2. ORDRE DU JOUR**

Suzy Boivin propose l'acceptation de l'ordre du jour tel que présenté par le président.

VOTE : ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**3. PROCÈS-VERBAL DU 14 OCTOBRE 2009**

**3.1 Adoption**

France Lapierre propose l'adoption du procès-verbal du 14 octobre 2009.

VOTE : ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**3.2 Suivi du procès-verbal du 14 octobre 2009**

**Au point 4. Clientèle scolaire,** François Jeanrie confirme qu'il y a moins de 7000 élèves inscrits pour une première fois à la Commission scolaire du Pays-des-Bleuets.

**Au point 13. Annexe XVI,** France Lapierre mentionne que le tableau de la répartition des sommes a été acheminé dans les écoles. Pour l'année scolaire 2009-2010, il y a 27 groupes à plus d'une année d'études sur le territoire de la commission scolaire et l'annexe XVI représente une somme totale de 13 700,00 \$.

**Au point 6. Pandémie,** François Jeanrie mentionne qu'il a apprécié les rencontres avec les différentes organisations syndicales et il les remercie de leur participation dans ce dossier. François Jeanrie informe la partie syndicale qu'une lettre a été acheminée aux enseignantes enceintes qui se sont prévaluées d'un retrait préventif concernant la grippe A (H1N1). Le retour au travail pour la plupart d'entre elles est prévu le 8 février 2010.

**Au point 7. Programme d'accès à l'égalité à l'emploi,** François Jeanrie informe la partie syndicale que le questionnaire à cet effet sera acheminé aux enseignantes et enseignants d'ici la semaine de relâche.

**Au point 8. Démarrage des comités,** François Jeanrie informe la partie syndicale que le mandat du comité « Qualité de vie et reconnaissance au travail » sera à revoir afin de donner suite à ce comité. Il précise que les rencontres du comité « Santé et sécurité au travail » se poursuivent.

**Au point 10. Calendrier « 27<sup>e</sup> paie »,** François Jeanrie dépose un document et mentionne qu'il n'y aura pas de calendrier incluant une 27<sup>e</sup> paie pour l'année scolaire 2010-2011.

**Au point 12. Tâches 2009-2010,** François Jeanrie mentionne qu'il y a eu des modifications apportées aux tâches des enseignantes et enseignants à la Polyvalente de Normandin. Ces modifications ont été effectuées en janvier et dès réception de celles-ci, une copie sera acheminée au SELH (CSQ).

**Au point 14. Calcul des heures : liste de priorité**, Annie Tremblay précise qu'elle fera une vérification auprès de quatre à cinq enseignantes et enseignants dans différents champs avant de rendre l'outil accessible à tous les enseignantes et enseignants. Elle mentionne que cet outil sera disponible d'ici la fin juin.

**Au point 16.2 Évaluation des suppléantes et suppléants**, Annie Tremblay mentionne qu'elle n'a pas acheminé de lettre aux suppléantes et suppléants afin de les informer davantage au sujet des tests que la commission scolaire leur demande de passer dans le but de vérifier leur capacité à enseigner dans un autre champ. Elle précise que lors de l'entrevue avec les suppléantes et suppléants, elle leur remettra une pochette expliquant la démarche d'évaluation à la commission scolaire pour l'inscription à la liste de priorité.

**4. CALENDRIER SCOLAIRE 2010-2011**

François Jeanrie mentionne qu'il acheminera par courriel le 10 février prochain le calendrier scolaire 2010-2011 pour consultation.

**5. ÉCHÉANCIER PROCÉDURE D'AFFECTATION 2010-2011**

Il y a dépôt d'un document.

**6. COMPLEMENT DES SUPPLÉANCES**

Annie Tremblay dépose un document sous forme de tableau.

**7. LIBÉRATION SYNDICALE**

François Jeanrie demande des précisions concernant les libérations syndicales. France Lapiere explique qu'un courriel est acheminé aux ressources humaines ainsi qu'aux directions d'écoles avec un préavis de 24 heures pour chacune des libérations. Il est possible que ces libérations s'étendent sur une période de plus d'une journée.

**8. CALENDRIER DES RENCONTRES**

Il est convenu entre les deux parties d'annuler la rencontre prévue le 1<sup>er</sup> avril 2010. La prochaine rencontre aura lieu le 12 avril 2010 à 13 h au centre administratif de Roberval.

**9. VARIA**

Aucun point n'est ajouté en varia.

**10. LEVÉE DE LA RENCONTRE**

La séance est levée à 14 h 28.

---